



# PORTRAIT SOCIAL

## de la Bourgogne-Franche-Comté *Décembre 2022*

**44%**  
personnes  
couvertes

**526 000**  
allocataires

En Bourgogne-Franche-Comté, 1 239 000 personnes sont couvertes par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 44% de la population totale. Ce taux de couverture varie selon les départements de 40% pour le département de la Nièvre à 47% pour les départements du Doubs et du Territoire de Belfort. Il est de 49% pour la France métropolitaine. Moins de la moitié des allocataires de la région sont des familles avec enfants (48 %) soit une proportion similaire au niveau national (49%).

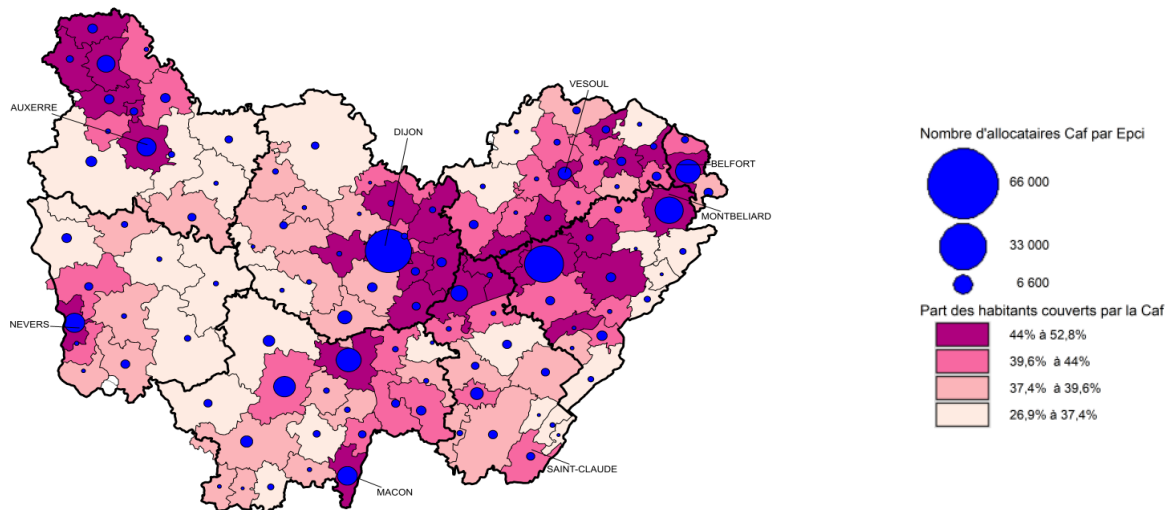
27 700 étudiants bénéficient d'une aide, soit 5% de l'ensemble des allocataires (contre 6% au niveau national) avec cependant des différences significatives d'un département à

l'autre : de 1 % pour la Haute-Saône et l'Yonne à 11% pour la Côte d'Or.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. Pour 14% des allocataires de Bourgogne-Franche-Comté, les ressources financières sont composées uniquement de prestations versées par les Caf (15% au niveau national). Ce taux varie de 11% pour le Jura à 20% pour le département de la Nièvre.

160 000 foyers allocataires, comptant 149 000 enfants, vivent sous le seuil des bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 €.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf  
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018  
© IGN ® Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



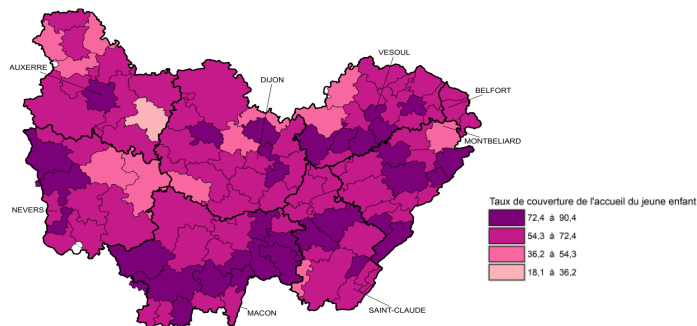
Zoom sur l'évolution du  
nombre d'allocataires par  
type de prestation

# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

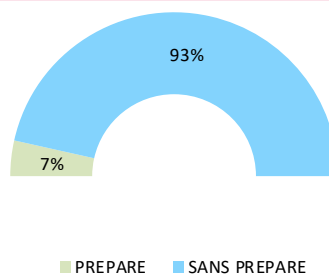


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2019  
© IGN © Geofla 2.0.2017

La petite enfance est un enjeu majeur pour les Caf qui ambitionnent de proposer une solution d'accueil aux 79 000 enfants de moins de 3 ans de la région. Les Caf de Bourgogne-Franche-Comté soutiennent l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financement d'équipements, de prestations individuelles versées aux familles et par la prise en charge de cotisations sociales pour l'emploi des assistants ma-

ternels. Avec 52 750 places, la capacité théorique d'accueil de la région s'élève à 67 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (au niveau national 60 places pour 100 enfants) en 2020. Prépondérante dans la région, l'offre des assistants maternels couvre 67% des places (55% au niveau national).

## Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 2021

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PrePare) : **4 700 enfants ont des parents qui la perçoivent**, soit 7% de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.

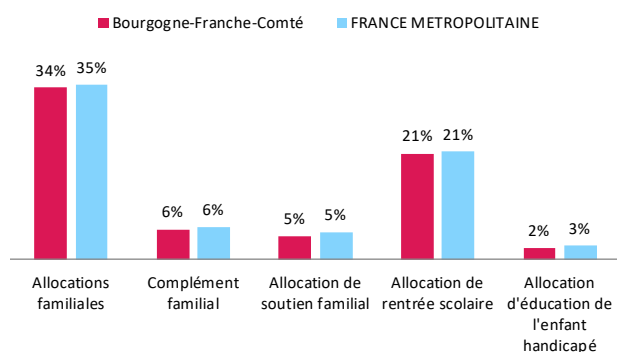
PrePare : Prestation Partagée d'éducation de l'Enfant

# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



## Répartition des prestations



Source : Caf 2021

Les Caf contribuent aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

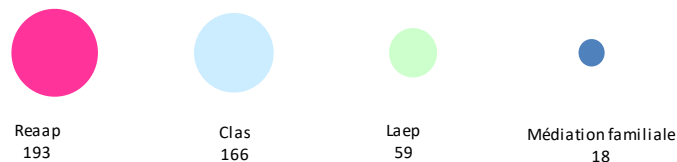
> **34% des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant et 6% obtiennent un complément familial.

> **21% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants.**

> 5% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents.

> 2% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

## Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

Les Caf témoignent également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs, et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents  
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

> POUR ALLER PLUS LOIN...

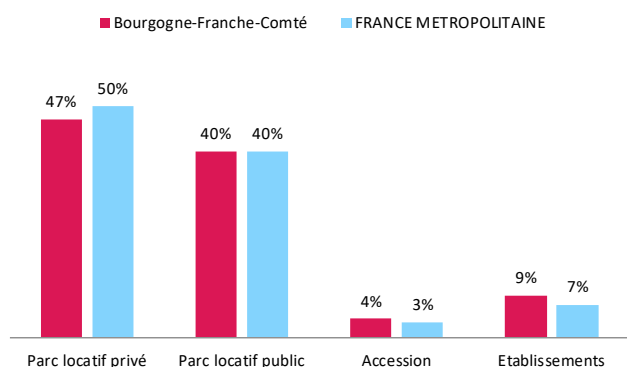
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

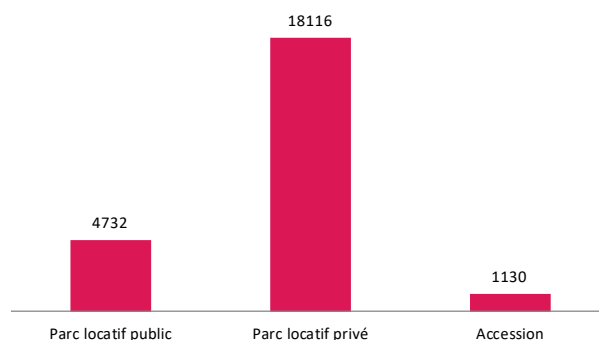


Source : Caf 2021

En complément des aides légales au logement, la Caf contribue activement par des actions de prévention et d'accompagnement, à faciliter l'accès, le maintien et l'insertion des familles dans leur logement :

- > Au mois de décembre 2021, 225 000 foyers de la région Bourgogne-Franche-Comté reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de 424 000 personnes, soit 15% de la population totale de la région.
- > Octroi de prêts pour l'équipement et l'entretien du logement,
- > Accompagnement des bailleurs dans leurs démarches,
- > Gestion des impayés de loyers,
- > Prévention des expulsions,
- > Financement du Fonds de solidarité pour le logement (Fsl).

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Le logement, facteur essentiel d'intégration sociale, représente une part importante du budget des familles. Après perception des aides au logement, **24 000 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature du logement se révèle un facteur essentiel.

**Dans la région, 17% des allocataires résidant dans le parc privé dépensent plus de 40% de leurs revenus pour se loger contre 5% dans le parc social.**

# Solidarité et insertion

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



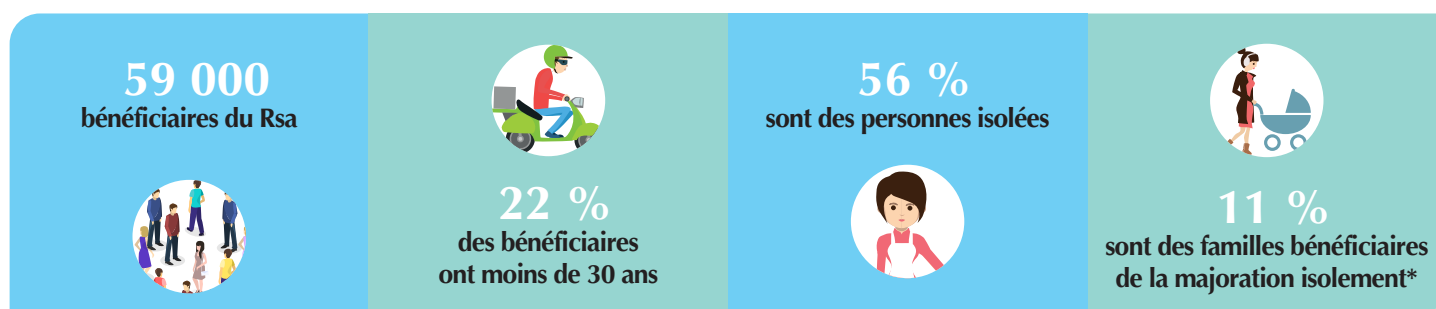
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > Du **revenu de solidarité active (Rsa)** à 59 000 allocataires.
- > De la **prime d'activité** à **178 000 allocataires**. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes tout en vi-

sant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 15 000 foyers en 2021.

- > De **l'allocation aux adultes handicapés (Aah)** à **57 000 bénéficiaires**. 56% d'entre eux perçoivent l'AAH à taux plein (59% au niveau national), c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus.

### Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



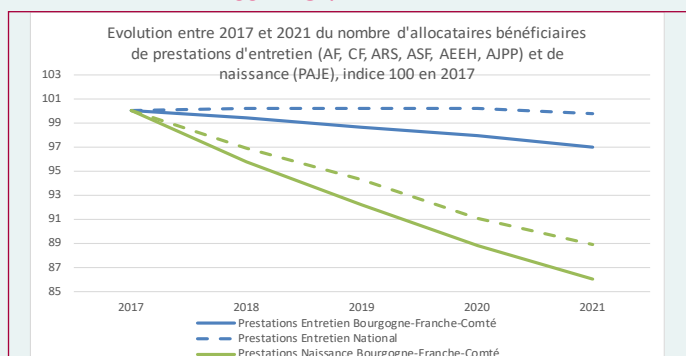
## L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

Les Caf gèrent le bénéficiaire de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années. Ce zoom donne quelques facteurs d'explication sur ces évolutions.

Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf au 31 décembre des années 2017 à 2021.

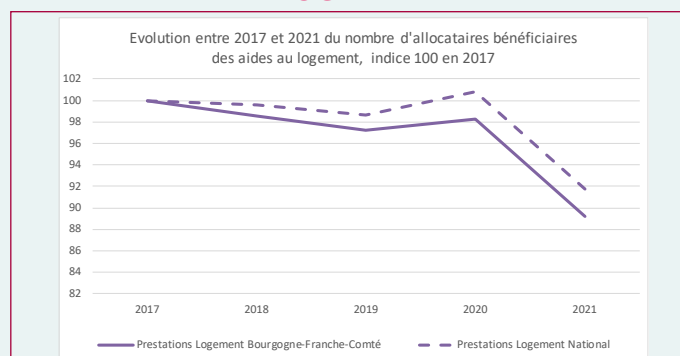
Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

### NAISSANCE/PARENTALITÉ



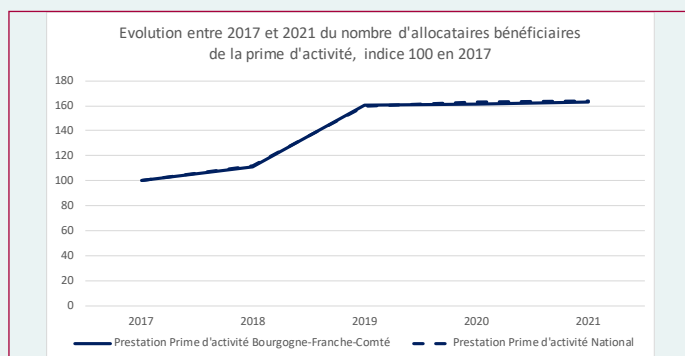
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents.

### LOGEMENT



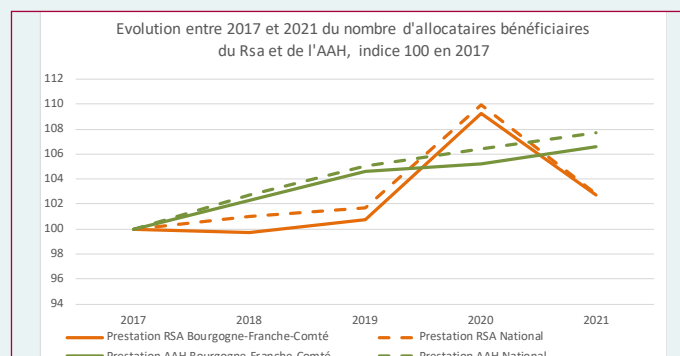
Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus.

### PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier. Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

### SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise. Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %.

<sup>1</sup> Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

<sup>2</sup> Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

<sup>3</sup> Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

<sup>4</sup> Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

<sup>5</sup> DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.